

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



**Seuil d'information et de recommandation**

Communiqué du: **09/08/2011**

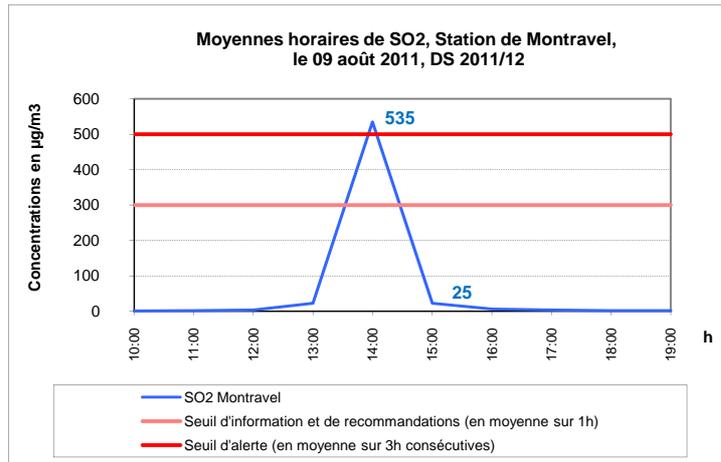
Observations: **Mardi 09 juillet 2011**  
**Terminé**

### Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air a enregistré à partir de 13h15 de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), polluant d'origine industrielle. Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure), a été dépassé à 14h, avec une valeur de 535 µg/m<sup>3</sup>.

Les concentrations sont redescendues à des valeurs faibles dès 15h.

<b>Zones concernées</b>	Montravel, quartiers du 4 <sup>ème</sup> km de Nouméa
<b>Début de l'épisode</b>	Mardi 09 Août - 13h
<b>Fin de l'épisode</b>	Mardi 09 Août - 17h
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Nb de valeurs horaires au dessus du seuil</b>	1
<b>Durée du dépassement maximum horaire</b>	1
<b>Moyenne journalière</b>	26 µg/m <sup>3</sup>



### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France, les vents moyens à faibles de secteur Ouest enregistrés à 11h se sont renforcés à 5 m/s (10 kt) et orientés à l'Ouest-Sud/Ouest à partir de 12h.

Cette direction correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers la station de Montravel.

Les vents sont restés stables, de secteur Ouest-Sud/Ouest jusqu'à 14h puis se sont orientés au Sud-Sud/Ouest dès 15h, favorisant la dispersion des polluants vers le secteur de Rivière Salée, ne faisant pas l'objet d'une surveillance.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

**Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.**

**Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.**

**Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.**

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure